



30/06/2023

Fonds de droit français

**GROUPAMA HORIZON
ACTIONS EMERGENTES**

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	12
5. Certification du Commissaire aux Comptes	18
6. Comptes de l'exercice	23
7. Annexe(s)	39
Rapport annuel de l'OPC Maître	40

GROUPAMA HORIZON ACTIONS EMERGENTES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA HORIZON ACTIONS EMERGENTES	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0012882413	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Ce produit est nourricier de GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES - I. Il sera en permanence investi dans son maître et en liquidité à titre accessoire. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître. Sa performance pourra être inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître :

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à offrir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Rappel de la politique d'investissement du fonds maître :

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays émergents.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	2 255,1 €	1 857,31 €
	Rendement annuel moyen	-77,45 %	-28,59 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 183,01 €	7 517,27 €
	Rendement annuel moyen	-28,17 %	-5,55 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 119,66 €	11 940,02 €
	Rendement annuel moyen	1,20 %	3,61 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	14 860,66 €	17 265,45 €
	Rendement annuel moyen	48,61 %	11,54 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes. Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	505,09 €	349,68 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	5,12 %	3,04 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	2,37 % de la valeur de votre investissement par an.	236,6 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 5 ans
----------------------------------	--------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012882413/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012882413/publication>.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

05 septembre 2022

- Mise à jour des frais courants dans les DICl à la clôture du fonds à fin juin.
- Mise à jour de l'adresse du siège social de CACEIS BANK et CACEIS FUND ADMINISTRATION.
- modification de la date de centralisation des ordres de souscription : passage de J à J-1.

30 décembre 2022

- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS en remplacement du DICl.

18 août 2023

- Mise en place des mécanismes de swing pricing et de gates.

3. RAPPORT DE GESTION

Performances

Sur la période, le fonds affiche une performance de -6.24% contre -2,50% pour son indice de référence (MSCI Emerging Markets Net TR €).

Conjoncture

Juillet 2022

Les marchés émergents ont été pénalisés par de mauvaises nouvelles en provenance de Chine : rebond de l'épidémie de covid-19, scandale bancaire provoqué par quatre banques locales, refus de certains ménages Chinois d'honorer les mensualités de leurs prêts immobiliers. Seules la tonalité plus accommodante de la FED et les mesures de soutien de la banque centrale Chinoise ont permis aux marchés émergents de rebondir sur la seconde quinzaine du mois de juillet. Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est stable à -0.25% en usd sur le mois de juillet. La zone EMEA est en hausse de +3,49%. L'Arabie Saoudite progresse nettement avec +5.90%, L'Afrique du Sud est à +0.32% tandis que la Turquie cède -1.24%. L'Asie émergente cède 1.28%, pénalisée par la Chine -9.50%. La Corée du Sud est à +1.00%, Taïwan est à +2.95% et l'Inde bondi de +9.32%. L'Amérique Latine progresse de +4.26%. Le Mexique est à -0.06%, le Brésil +5.53% et le Chili +12.35%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures progresse de 3.20%, la dette émergente en devises locales est à +0,29%, la dette corporate est quant à elle en hausse de 1,05%. L'indice JP Morgan des devises émergentes se déprécie -2,06%.

Le fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence en raison de la surexposition sur la Chine et d'un effet sélection négatif sur la plupart des sous-jacents. Nous avons profité du repli du prix du baril de pétrole pour renforcer notre exposition à l'Arabie Saoudite.

Août 2022

Les marchés émergents continuent de faire face à un environnement compliqué avec le maintien à Jackson Hole d'un discours restrictif de la part de la Réserve Fédérale. La remontée des taux US et le renforcement du dollar sont globalement néfastes à la sphère émergente. Sur le plan macroéconomique, en Chine, la production industrielle, les ventes aux détails et l'investissement ont baissé comme le PMI manufacturier de Caixin. La POBC a quant à elle diminué ses taux de prêts hypothécaires pour la seconde fois cette année.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets parvient tout de même à surperformer les marchés actions développés avec une hausse de +0.42% en usd sur le mois d'août. La zone EMEA est en baisse de -0,79%. L'Afrique du Sud est à -4.07%, l'Arabie Saoudite progresse de +1.97%, tandis que la Turquie bondi de +22.70%. L'Asie émergente progresse de +0.36%, pénalisée par la Corée du Sud qui cède -3.32%. Taïwan est à -1.30%, la Chine est quasi stable à +0.22% alors que l'Inde progresse nettement de +4.11%. L'Amérique Latine progresse de +2.72% portée par le Brésil +6,41%. Le Chili est en hausse de +2.70% tandis que le Mexique abandonne -5.00%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures est en retrait de -1.17%, la dette émergente en devises locales est à -0,67%, la dette corporate est quant à elle en légère hausse de +0,18%. L'indice JP Morgan des devises émergentes cède -0.50%.

Le fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence en raison de sa surexposition sur la Chine et d'un effet sélection négatif sur la plupart des sous-jacents. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur la période.

Septembre 2022

Les marchés émergents n'ont pas échappé à la vague d'aversion pour le risque sur le mois de septembre et sous-performent les marchés développés. La Chine maintien contre vents et marées sa politique zero covid malgré les impacts économiques : chômage des jeunes, déséquilibres entre les régions et faiblesse de la consommation. Le contexte géopolitique se crispe avec l'annexion par la Russie de quatre régions occupées. Les craintes augmentent du fait du durcissement du conflit et de la radicalisation du pouvoir Russe alors que l'avantage militaire semble être du côté Ukrainien. L'inflation quant à elle reste globalement élevée dans les pays émergents malgré la proactivité des banques centrales locales avec toutefois d'importantes disparités. L'Europe de l'Est est impactée par la crise en Ukraine, l'Inde souffre de sa forte dépendance aux importations d'énergie. Le Brésil a quant à lui peut être passé le pic d'inflation au prix d'une politique monétaire très orthodoxe avec des taux passés de 2.00% début 2021 à 13.75% aujourd'hui.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets chute de -11.72% en usd sur le mois de septembre. L'Asie émergente chute lourdement de -13.23%, pénalisée par la Corée du Sud qui cède -18.28%. Taïwan est à -15.83%, la Chine est à -14.55%, l'Inde résiste un mieux avec -6.43%. La zone EMEA est en baisse de -7,80%. L'Afrique du Sud est à -8.88%, l'Arabie Saoudite est à -7.50%, tandis que la Turquie est à -4.04%. L'Amérique Latine limite la baisse à -3.26%.

Le Chili corrige de -10.57%, le Brésil est à -3.33%, le Mexique est quasi stable à -0.41%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures est en retrait de -6.03%, la dette émergente en devises locales est à -3.87%, la dette corporate est à -3.83%. L'indice JP Morgan des devises émergentes cède -2.35%.

Le fonds affiche une performance supérieure à son indice de référence. La contribution négative de la surexposition à la Chine est plus que compensée par la surexposition sur l'Amérique Latine. L'effet sélection est par ailleurs positif sur la plupart des sous-jacents sélectionnés. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur la période.

Octobre 2022

A contre-courant des marchés développés, les marchés émergents ne rebondissent pas sur octobre et cèdent de nouveau du terrain. En effet, en Chine, à l'issue du 20ème congrès du parti communiste, Xi Jinping renforce son pouvoir et l'aspect autoritaire du régime inquiète. La politique économique du pays favorisera dans les prochaines années la sécurité sanitaire et l'indépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur, cela au détriment de la croissance. Le message a été fraîchement accueilli par les investisseurs. Les élections au Brésil, malgré un résultat serré laissant planer le doute sur une transition sans accros, sont perçues de manière positive.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en retrait de -3.10% en usd sur le mois d'octobre. L'Asie émergente cède -5.86%, pénalisée par la Chine -16.81%. Taïwan est à -5.12% tandis que l'Inde progresse de +2.57% et la Corée du Sud rebondi de +8.34%. La zone EMEA progresse de +4.31%. L'Afrique du Sud est à +3.00%, L'Arabie Saoudite +3.12%, la Pologne +16.02% et la Turquie +23.03%. L'Amérique Latine surperforme nettement avec +9.66%. Le Chili progresse de +2.63%, le Brésil +8.62% et le Mexique +13.85%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures est quasi stable à +0.08%, la dette émergente en devises locales est en repli de -1.42%, la dette corporate sous-performe avec -2.05%. L'indice JP Morgan des devises émergentes cède -0.38%.

Le fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence. La surexposition à la Chine coûte logiquement sur le mois. L'effet sélection est par ailleurs négatif sur la plupart des sous-jacents sélectionnés. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur la période.

Novembre 2022

Après plusieurs mois de pertes, novembre a été un mois très solide pour les marchés, avec des gains généralisés sur les actions, le crédit, les obligations souveraines et les matières premières. Les marchés émergents ont pleinement bénéficié de ce regain d'intérêt pour les actifs risqués, portés par la tonalité moins rigide des autorités chinoises vis-à-vis des mesures anti-covid et par la dépréciation du dollar américain qui a connu son pire mois depuis plus d'une décennie.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en fort rebond de 14.83% en usd sur le mois de novembre. L'Asie émergente affiche une performance de +18.71%, portée par la Chine +29.71%. Taïwan est à +22.21%, l'Inde +5.19%, la Corée du Sud +1.00%. La zone EMEA progresse de +4.65%. La Turquie est à +22.52%, l'Afrique du Sud +19.59% tandis que l'Arabie Saoudite cède -7.18%. L'Amérique Latine sous-performe avec une hausse limitée à +0.48%. Le Chili est à +6.11%, le Mexique +6.00% alors que le Brésil cède -2.90%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures est en très nette progression avec +6.95%, la dette émergente en devises locales est à +3.81%, la dette corporate est à +5.29%.

Le fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence. La sélection sur les fonds Asie et Chine domestique contribue négativement. Nous n'avons pas effectué de mouvements significatifs sur la période.

Décembre 2022

Les chiffres économiques publiés au cours du mois de décembre, ont été dans l'ensemble légèrement en dessous des anticipations. Le ralentissement de l'inflation est encore insuffisant pour les principales banques centrales, et notamment pour la FED. Le gouvernement chinois a opéré ces dernières semaines un changement majeur dans sa gestion de la pandémie de Covid-19, en continuant d'assouplir ses mesures qui visaient à déjouer la propagation du virus et une réouverture progressive de son économie.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en repli de -1.41% en usd sur le mois de décembre. L'Asie émergente affiche une performance négative de -0.82%, malgré la belle performance de la Chine +5.20%. L'Inde, Taïwan et la Corée du Sud affichent des performances très proches les unes des autres avec respectivement -5.48%, -5.46% et -5.15%. La zone EMEA cède -3.08%. La Turquie est à +8.04%, l'Arabie Saoudite à -3.33% et l'Afrique du Sud à -3.94%. L'Amérique Latine sous-performe avec une baisse de -4.04%. Le Mexique est à -6.80%, le Brésil à -2.96% et le Chili -2.50%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures est en légère progression de 0.38%, la dette corporate est à +1.54% et la dette émergente en devises locales est à +2.60%. L'indice JP Morgan des devises émergentes est quasi stable à -0.05%.

Le fonds affiche une performance supérieure à son indice de référence. L'effet sélection est positif avec des surperformances enregistrées sur la quasi-totalité des sous-jacents sélectionnés. En allocation la surexposition Chine contribue également positivement. Nous n'avons pas effectué de mouvements significatifs sur la période.

Janvier 2023

Le mois de janvier aura été marqué par un contexte plus propice à la bonne performance des classes d'actifs risquées. En effet, du côté des banquiers centraux ce sont les communications de présidents de banquiers régionaux qui plaident pour une pause nécessaire de la politique monétaire de la FED qui initient le mois. Parmi les autres nouvelles : la publication d'un PIB chinois plus élevé qu'attendu porté par l'estimation de l'abandon des mesures de restriction COVID. Enfin, le FMI annonce à la fois que la croissance devrait être meilleure qu'attendu initialement (ce dernier relevant à +2.9% ses prévisions vs +2.7 en octobre dernier) mais également une prévision d'inflation réduite de 8.8% à 6.6% en 2023 et +4.3% en 2024.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en progression de +7.90% en usd sur le mois de janvier. L'Amérique Latine surperforme avec +9.87%. Le Mexique est à +17.02%, le Chili +10.43% et le Brésil +6.94%. L'Asie émergente affiche une performance de +8.63%. Taiwan est à +12.67%, la Corée du Sud est à +12.38% et la Chine +11.78%. L'Inde est quant à elle en repli de -2.99%. La zone EMEA ferme la marche avec une hausse de « seulement » 2.29%. L'Afrique du Sud est à +4.68%, l'Arabie Saoudite à +2.18% tandis que la Turquie cède -8.17%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises locales surperforme avec une progression de +3.68% suivie par la dette émergente en devises dures +3.11% et enfin la dette corporate avec +3.04%. L'indice JP Morgan des devises émergentes s'apprécie de 2.30%.

Notre fonds affiche une performance supérieure à son indice de référence. L'effet sélection est positif avec des surperformances enregistrées sur la quasi-totalité des sous-jacents sélectionnés. En allocation la surexposition Chine contribue également positivement. Nous n'avons pas effectué de mouvements significatifs sur la période.

Février 2023

Le mois de février est marqué par une légère amélioration des perspectives économiques à l'échelle globale sur fond de tensions géopolitiques. Sur le plan géopolitique, on note un durcissement du conflit en Ukraine et un accroissement des tensions entre les US et la Chine qui s'est traduit par la destruction par l'armée US du ballon espion Chinois qui survolait des sites sensibles dans le Montana. Sur le plan économique, le FMI a relevé pour la première fois depuis 2021 ses prévisions de croissance mondiale 2023 de +2.7% à +2.9% et prévoit un taux de croissance de +5.2% pour l'économie Chinoise. Dans les grandes économies, l'inflation headline continue de décroître même si l'inflation core semble plus persistante. Dans la zone Euro par exemple, la dernière publication de l'inflation core est ressortie à +5.6% contre +5.3% attendu. Ainsi, la FED et la BCE ont relevé leurs taux directeurs respectivement de +25bps et +50bps.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en baisse de -6.48% en usd sur le mois de février. La zone EMEA surperforme en « limitant » la baisse à -4.26%. L'Afrique du Sud cède -8.05% et l'Arabie Saoudite est à -7.35%, la Turquie affiche une hausse +5.76%. L'Amérique Latine est en baisse de -6.20%. Le Brésil est à -9.21%, le Chili est à -4.07%, tandis que le Mexique est quasiment stable à -0.20%. L'Asie émergente ferme la marche avec -6.87%. La Chine sous-performe avec -10.38%, la Corée du Sud est à -7.00% et l'Inde est à -4.57%. Taiwan résiste mieux avec un repli de -1.13%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises locales surperforme avec une progression de +1.19% suivie par la dette émergente corporate +1.04%, enfin la dette émergente en devises dures sous-performe avec un léger retrait de -0.08%. L'indice JP Morgan des devises émergentes s'apprécie de 0.87%.

Notre fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence. L'effet sélection est positif mais la position longue en futures msci emerging market s'avère couteuse sur le mois. Nous n'avons pas effectué de mouvements significatifs sur la période.

Mars 2023

Le cycle de resserrement monétaire se poursuit dans les pays développés, la BCE augmentant ses taux de 50bps et la FED de 25 bps. Les messages des deux institutions apparaissent cependant plus mesurés, la BCE révisant en baisse ses prévisions d'inflation et plusieurs officiels de la FED laissant entendre que le cycle de hausse des taux touchait à sa fin. En Chine, l'économie poursuit sa reprise avec une hausse de la production industrielle. Il est par ailleurs à noter que le stress bancaire ayant agité l'Europe et les Etats-Unis ne s'est pas propagé à la sphère émergente.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en progression de +3.03% usd sur le mois de mars. La zone Asie surperforme avec une hausse de 3.60% portée par la Chine +4.52% et la Corée du Sud +4.84%. Taiwan est à + 3.01% tandis que l'Inde est en hausse modeste de 1.16%. La zone EMEA progresse de 1.02%. L'Arabie Saoudite rebondi de +5.72%, l'Afrique du Sud est à +3.29% tandis que la Turquie cède 6.72%. L'Amérique du Sud enfin ne progresse que de 0.84% Le Mexique surperforme avec +3.04% tandis que le Brésil stagne -0.27% et le Chili cède -0.66%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises locales surperforme avec une progression de +2.79% suivie par la dette émergente en devises dures +1.40%, enfin la dette émergente corporate sous-performe avec une progression de 0.90%. L'indice JP Morgan des devises émergentes s'apprécie de 1.16%.

Notre fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence. L'effet sélection est négatif avec des sous-performances enregistrées sur de nombreux supports de gestion active. La surexposition sur les actions Chinoises A et sur l'Amérique Latine contribuent négativement. La position longue en futures msci emerging markets permet d'accroître la participation à la hausse de notre fonds, sans toutefois lui permettre d'atteindre l'indice de référence. Nous avons soldé une position résiduelle sur un support EMEA.

Avril 2023

Avril a été un mois assez calme sur les marchés financiers après les turbulences de mars. Ce fut le mois le moins volatil depuis la pandémie, de nombreuses mesures de volatilité ont reculé, y compris l'indice MOVE de la volatilité des emprunts d'état américain et l'indice VIX a clôturé à 15,78 points à la fin du mois, soit son plus bas niveau de clôture depuis novembre 2021. D'autres signes de stress se sont également atténués et l'indice des conditions financières aux États-Unis a continué de devenir plus accommodant. La sphère émergente a cependant été affectée par un regain de tensions géopolitique entre la Chine et les États-Unis. Les données économiques chinoises ont par ailleurs semblé confirmer le redressement de l'économie du pays mais sans entraîner de réel engouement de la part des investisseurs. Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets cède -1.13% en usd sur le mois d'avril. La zone Asie surperforme avec une hausse de 3.60% portée par la Chine +4.52% et la Corée du Sud +4.84%. Taiwan est à + 3.01% tandis que l'Inde est en hausse modeste de 1.16%. La zone EMEA surperforme avec une progression de 3.99%. L'Arabie Saoudite est en hausse de 6.02%, les Emirats Arabes Unis +8.44%, l'Afrique du Sud +0.90% alors que la Turquie cède 5.14%. L'Amérique Latine progresse de +2.69%. Le Brésil surperforme avec +3.40%, le Mexique est à +2.55% alors que le Chili est en repli de -2.12%. L'Asie sous-performe avec un repli de 2.36%, pénalisée par la Chine avec -5.16%. Taiwan est à -4.25%. La Corée du Sud limite sa baisse à -0.93% tandis que l'Inde progresse de +4.17%.

Sur le front obligataire, la dette émergente en devises locales sous-performe avec une progression de +0.42%. La dette émergente en devises dures est à +0.46%. Quant à la dette émergente corporate sa performance atteint +0.96%. L'indice JP Morgan des devises émergentes se déprécie de 0,65%.

Notre fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence. L'effet sélection est négatif avec des sous-performances enregistrées sur de nombreux supports de gestion active. La surexposition sur les actions Chinoises contribue également négativement et n'est pas totalement compensée par la surexposition à l'Amérique Latine. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur le mois.

Mai 2023

Les banquiers centraux continuent d'occuper le devant de la scène en maintenant un ton volontariste quant à la lutte contre l'inflation. La FED a ainsi augmenté ses taux de 25 points de base le 3 mai. Si l'institution reconnaît la possibilité d'une récession elle garde pour scénario central une croissance modeste. Une pause est néanmoins envisagée sur juin. Les chiffres d'activité publiés en Chine sont par ailleurs venus interroger les investisseurs quant à la vigueur de la reprise économique dans ce pays.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets cède -1.68% en usd sur le mois de mai. La zone Amérique Latine surperforme avec une baisse de 0.85%. Le Chili et le Mexique sont en baisse respectives de 3.29 et 2.56% tandis que le Brésil progresse de 0.65%. La zone Asie est en retrait de 1.5%, plombée par la Chine en chute de 8.43% alors que l'Inde, la Corée du Sud et Taiwan progressent de 2.91%, 4.80% et 7.34%. La zone EMEA sous-performe nettement avec une baisse de 5.94% due à la correction de l'Afrique du Sud -13.97%. Les Emirats Arabes Unis cèdent 3.75% et l'Arabie Saoudite est en repli de 3.03%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises locales sous-performe avec une baisse de 1.57%. La dette émergente en devises dures est à -0.78%. Quant à la dette émergente corporate sa performance est de -0.72%. L'indice JP Morgan des devises émergentes se déprécie de 2.05%.

Notre fonds affiche une performance nettement inférieure à son indice de référence. L'effet sélection est négatif, l'ensemble des sous-jacents affichant des performances inférieures à leurs indices respectifs à l'exception de notre support investi sur l'Amérique Latine. La surexposition à la Chine est particulièrement couteuse sur le mois. Nous avons maintenu nos expositions au cours de ce mois compliqué.

Juin 2023

Si l'actualité s'est montrée chargée sur le front des banques centrales dans les pays développés avec des hausses de taux surprises en Australie et au Canada et la poursuite du resserrement au Royaume Unie et en zone Euro, les principales banques centrales des pays émergents comme le Brésil ou l'Inde n'ont pas modifié leurs taux directeurs. La PBOC a quant à elle procédé à une baisse de 10 pbb, insuffisante cependant pour convaincre les investisseurs qui restent préoccupés par le rythme de la reprise économique dans le pays.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets progresse de 3.80% en usd sur le mois de juin. L'Amérique Latine surperforme avec une hausse de 12.01% portée par le Brésil +15.97%. Le Chili est à +8.07% et le Mexique à +5.66%. La zone EMEA progresse de 5.03% tirée par l'Afrique du Sud +9.84%. L'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis affichent respectivement +3.40% et +2.64%. L'Asie ferme la marche avec une hausse de 2.71%. L'Inde surperforme avec +4.70%

suivie par la Chine +3.97%, Taiwan +1.69% et la Corée du Sud +0.58%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises locales sous-performe avec une hausse de 0.85%. La dette émergence corporate est à +0.98% tandis que la dette émergente en devises dures surperforme nettement à +2.19%. L'indice JP Morgan des devises émergentes se déprécie de 1.08%.

Notre fonds affiche une performance supérieure à son indice de référence. L'effet sélection est positif avec des surperformances enregistrées sur la plupart des sous-jacents globaux et plus particulièrement sur nos deux sous-jacents Asie. Côté allocation la surexposition Chine coûte mais est compensée par la surexposition sur l'Amérique Latine. Enfin la position longue en futures msci emerging markets contribue positivement. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur le mois.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUP.FP ACT.EMERG.I	28 555 447,09	10 910 214,09

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 63 648 557,69 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 6 :

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à indicateur de référence, indicateur de marché.

Prise en compte des risques de durabilité.

« Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

FRAIS DE GESTION

Votre OPC est nourricier de **GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES (parts I)**. Le total des frais effectivement prélevés s'élève à **0,50%** de l'actif net (à la charge de l'entreprise : le cas échéant).

Durant l'exercice, les frais de gestion indirects s'élèvent à **1,86%** TTC (représentant les frais courants du dernier exercice clos du fonds maître).

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales

- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- o De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- o D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- o D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022	28 345 537 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>	<i>8 036 665 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3^e tiers)</i>	<i>181 337 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2^e tiers)</i>	<i>124 812 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1^{er} tiers)</i>	<i>85 814 euros</i>

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i>	8 904 747 euros
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	7 469 784 euros

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPAMA HORIZON ACTIONS EMERGENTES

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA HORIZON ACTIONS EMERGENTES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA HORIZON ACTIONS EMERGENTES constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 11 octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte
Virginie GAITTE

Jean-Marc LECAT
Jean-Marc LECAT

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/06/2023 en EUR

ACTIF

	30/06/2023	30/06/2022
INSTRUMENTS FINANCIERS	63 648 557,69	49 346 292,25
OPC MAÎTRE	63 648 557,69	49 346 292,25
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
CRÉANCES	57 641,96	87 077,51
Opérations de change à terme de devises		
Autres	57 641,96	87 077,51
COMPTES FINANCIERS	952 518,19	495 648,15
Liquidités	952 518,19	495 648,15
TOTAL DE L'ACTIF	64 658 717,84	49 929 017,91

PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	66 067 975,93	48 979 520,76
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 165 584,81	1 132 142,60
Résultat de l'exercice (a,b)	-321 131,37	-286 410,34
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	64 581 259,75	49 825 253,02
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Instrument financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	77 458,09	103 764,89
Opérations de change à terme de devises		
Autres	77 458,09	103 764,89
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	64 658 717,84	49 929 017,91

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	9 950,30	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	9 950,30	
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	396,42	2 352,59
Autres charges financières		
TOTAL (2)	396,42	2 352,59
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	9 553,88	-2 352,59
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	284 111,23	228 698,47
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-274 557,35	-231 051,06
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-46 574,02	-55 359,28
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-321 131,37	-286 410,34

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les titres détenus dans le portefeuille du FCP nourricier GROUPAMA HORIZON ACTIONS EMERGENTES sont évalués sur la dernière valeur liquidative de l'OPCVM maître.

Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

Méthode des coupons encaissés.

Méthode de comptabilisation des frais

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion de l'OPCVM nourricier

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que L'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;

des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'Investisseur (DICI)

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,60% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 2,20%
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC ***
Commission de Surperformance	Actif net	Néant

***Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Le total des frais maximum de GROUPAMA HORIZON ACTIONS EMERGENTES sera de 2,80% par an de l'actif net. Ce taux comprend :

_ Les frais de gestion directs (0,60%)

_ Les frais de gestion indirects qui comprennent les frais de gestion directs du fonds maître (1,10%) et les frais de gestion indirects du fonds maître (1,10%).

La totalité des revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres revient au FIA.

Rappel des frais et commissions de l'OPCVM maître GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES (parts I)

Commissions de souscription et de rachat de l'OPCVM maître :

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par L'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises à l'OPCVM servent à compenser les frais supportés par l'OPCVM pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion, au commercialisateur, etc.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 1,10% TTC
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,10% TTC
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC de la surperformance pour la performance réalisée au-delà de celle de l'indice MSCI Emerging Markets Clôture €, dividendes nets réinvestis **
Frais de transaction	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

(**)Le supplément de performance représente la différence entre l'actif net du FCP hors provision de frais de gestion variables et la valeur d'un investissement ayant réalisé une performance annualisée de l'indice MSCI Emerging Markets Clôture € (dividendes nets réinvestis) sur la période de calcul. Cet investissement est réajusté des montants souscrits et du nombre de parts rachetées dans le FCP.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à une performance annualisée de l'indice MSCI Emerging Markets Index (dividendes nets réinvestis) sur la période de calcul, la provision pour frais de gestion variables est réajustée par le biais d'une reprise sur provision plafonnée à hauteur de la dotation existante.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part GROUPAMA HORIZON ACTIONS EMERGENTES	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	49 825 253,02	44 065 359,67
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	22 320 481,03	24 089 246,29
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 949 015,06	-6 777 123,45
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers		806 913,60
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 024 612,75	-73 858,70
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 316 289,14	-12 054 233,33
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-6 301 538,77	-3 985 249,63
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 985 249,63	-8 068 983,70
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-274 557,35	-231 051,06
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	64 581 259,75	49 825 253,02

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	12 639,53
	Souscriptions à recevoir	45 002,43
TOTAL DES CRÉANCES		57 641,96
DETTES		
	Achats à règlement différé	27 032,18
	Rachats à payer	23 887,61
	Frais de gestion fixe	26 538,30
TOTAL DES DETTES		77 458,09
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-19 816,13

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	171 088,935	22 320 481,03
Parts rachetées durant l'exercice	-30 321,944	-3 949 015,06
Solde net des souscriptions/rachats	140 766,991	18 371 465,97
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	508 942,252	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	284 111,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			63 648 557,69
	FR0010636720	GROUP.FP ACT.EMERG.I	63 648 557,69
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			63 648 557,69

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-321 131,37	-286 410,34
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-321 131,37	-286 410,34

	30/06/2023	30/06/2022
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-321 131,37	-286 410,34
Total	-321 131,37	-286 410,34

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 165 584,81	1 132 142,60
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-1 165 584,81	1 132 142,60

	30/06/2023	30/06/2022
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 165 584,81	1 132 142,60
Total	-1 165 584,81	1 132 142,60

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Actif net en EUR	14 073 787,17	21 973 690,47	44 065 359,67	49 825 253,02	64 581 259,75
Nombre de titres	105 722,935	166 786,117	253 567,778	368 175,261	508 942,252
Valeur liquidative unitaire	133,11	131,74	173,78	135,33	126,89
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,18	0,24	3,58	3,07	-2,29
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,63	-0,67	-0,79	-0,77	-0,63

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUP.FP ACT.EMERG.I	EUR	14 892,488	63 648 557,69	98,56
TOTAL FRANCE			63 648 557,69	98,56
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			63 648 557,69	98,56
TOTAL Organismes de placement collectif			63 648 557,69	98,56
Créances			57 641,96	0,09
Dettes			-77 458,09	-0,12
Comptes financiers			952 518,19	1,47
Actif net			64 581 259,75	100,00

Part GROUPAMA HORIZON ACTIONS EMERGENTES	EUR	508 942,252	126,89
---	------------	--------------------	---------------

7. ANNEXE(S)



30/06/2023

Fonds de droit français

**GROUPAMA FP ACTIONS
EMERGENTES**

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	12
5. Certification du Commissaire aux Comptes	19
6. Comptes de l'exercice	24
7. Annexe(s)	46
Caractéristiques de l'OPC (suite)	47

GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES - G

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES - G	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010854851	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à offrir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays émergents.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation et/ou distribution et/ou report.

SOUSCRIPTEURS : Dédié au Groupe GROUPAMA

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	2 131,28 €	1 733,08 €
	Rendement annuel moyen	-78,69 %	-29,57 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 108,75 €	7 445,14 €
	Rendement annuel moyen	-28,91 %	-5,73 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 065,38 €	12 234,37 €
	Rendement annuel moyen	0,65 %	4,12 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	14 838,35 €	17 742,95 €
	Rendement annuel moyen	48,38 %	12,15 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes. Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	556 €	283,61 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	5,62 %	2,55 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,56 % de la valeur de votre investissement par an.	155,5 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,07 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	6,7 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 5 ans
----------------------------------	--------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010854851/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010854851/publication>.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

08 août 2022

- Mise à jour du narratif relatif aux commissions de surperformance (mise en conformité réglementaire ESMA) ;
- Mise à jour de l'adresse du siège social de CACEIS BANK et CACEIS FUND ADMINISTRATION.

05 septembre 2022

- Mise à jour des frais courants dans les DIC1 à la clôture du fonds à fin juin.
- Mise à jour de l'adresse du siège social de CACEIS BANK et CACEIS FUND ADMINISTRATION.

30 décembre 2022

- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS en remplacement du DIC1.

27 janvier 2022

- Baisse des frais d'entrée sur les parts R.

18 août 2023

- Création d'une part OS et modification de la dénomination de la part O existante : la part O devient OA ;
- Mise en place des mécanismes de swing pricing et de gates ;
- Mise en place d'un effet de levier sur la détention d'OPC jusqu'à 110% de l'actif net.

PERFORMANCES

Sur la période, le fonds (part I) affiche une performance de -5.87% contre -2,50% pour son indice de référence (MSCI Emerging Markets Net TR €).

Sur la période, le fonds (part N) affiche une performance de -6.16% contre -2,50% pour son indice de référence (MSCI Emerging Markets Net TR €).

Sur la période, le fonds (part G) affiche une performance de -5.56% contre -2,50% pour son indice de référence (MSCI Emerging Markets Net TR €).

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

CONJONCTURE

Juillet 2022

Les marchés émergents ont été pénalisés par de mauvaises nouvelles en provenance de Chine : rebond de l'épidémie de covid-19, scandale bancaire provoqué par quatre banques locales, refus de certains ménages Chinois d'honorer les mensualités de leurs prêts immobiliers. Seules la tonalité plus accommodante de la FED et les mesures de soutien de la banque centrale Chinoise ont permis aux marchés émergents de rebondir sur la seconde quinzaine du mois de juillet.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est stable à -0.25% en usd sur le mois de juillet. La zone EMEA est en hausse de +3,49%. L'Arabie Saoudite progresse nettement avec +5.90%, L'Afrique du Sud est à +0.32% tandis que la Turquie cède -1.24%. L'Asie émergente cède 1.28%, pénalisée par la Chine -9.50%. La Corée du Sud est à +1.00%, Taïwan est à +2.95% et l'Inde bondi de +9.32%. L'Amérique Latine progresse de +4.26%. Le Mexique est à -0.06%, le Brésil +5.53% et le Chili +12.35%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures progresse de 3.20%, la dette émergente en devises locales est à +0,29%, la dette corporate est quant à elle en hausse de 1,05%. L'indice JP Morgan des devises émergentes se déprécie -2,06%.

Le fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence en raison de la surexposition sur la Chine et d'un effet sélection négatif sur la plupart des sous-jacents. Nous avons profité du repli du prix du baril de pétrole pour renforcer notre exposition à l'Arabie Saoudite.

Août 2022

Les marchés émergents continuent de faire face à un environnement compliqué avec le maintien à Jackson Hole d'un discours restrictif de la part de la Réserve Fédérale. La remontée des taux US et le renforcement du dollar sont globalement néfastes à la sphère émergente. Sur le plan macroéconomique, en Chine, la production industrielle, les ventes aux détails et l'investissement ont baissé comme le PMI manufacturier de Caixin. La POBC a quant à elle diminué ses taux de prêts hypothécaires pour la seconde fois cette année.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets parvient tout de même à surperformer les marchés actions développés avec une hausse de +0.42% en usd sur le mois d'août. La zone EMEA est en baisse de -0,79%. L'Afrique du Sud est à -4.07%, l'Arabie Saoudite progresse de +1.97%, tandis que la Turquie bondi de +22.70%. L'Asie émergente progresse de +0.36%, pénalisée par la Corée du Sud qui cède -3.32%. Taïwan est à -1.30%, la Chine est quasi stable à +0.22% alors que l'Inde progresse nettement de +4.11%. L'Amérique Latine progresse de +2.72% portée par le Brésil +6,41%. Le Chili est en hausse de +2.70% tandis que le Mexique abandonne -5.00%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures est en retrait de -1.17%, la dette émergente en devises locales est à -0,67%, la dette corporate est quant à elle en légère hausse de +0,18%. L'indice JP Morgan des devises émergentes cède -0.50%.

Le fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence en raison de sa surexposition sur la Chine et d'un effet sélection négatif sur la plupart des sous-jacents. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur la période.

Septembre 2022

Les marchés émergents n'ont pas échappé à la vague d'aversion pour le risque sur le mois de septembre et sous-performent les marchés développés. La Chine maintien contre vents et marées sa politique zero covid malgré les impacts économiques : chômage des jeunes, déséquilibres entre les régions et faiblesse de la consommation. Le contexte géopolitique se crispe avec l'annexion par la Russie de quatre régions occupées. Les craintes augmentent du fait du durcissement du conflit et de la radicalisation du pouvoir Russe alors que l'avantage militaire semble être du côté Ukrainien. L'inflation quant à elle reste globalement élevée dans les pays émergents malgré la proactivité des banques centrales locales avec toutefois d'importantes disparités. L'Europe de l'Est est impactée par la crise en Ukraine, l'Inde

souffre de sa forte dépendance aux importations d'énergie. Le Brésil a quant à lui peut être passé le pic d'inflation au prix d'une politique monétaire très orthodoxe avec des taux passés de 2.00% début 2021 à 13.75% aujourd'hui.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets chute de -11.72% en usd sur le mois de septembre. L'Asie émergente chute lourdement de -13.23%, pénalisée par la Corée du Sud qui cède -18.28%. Taïwan est à -15.83%, la Chine est à -14.55%, l'Inde résiste un mieux avec -6.43%. La zone EMEA est en baisse de -7.80%. L'Afrique du Sud est à -8.88%, l'Arabie Saoudite est à -7.50%, tandis que la Turquie est à -4.04%. L'Amérique Latine limite la baisse à -3.26%. Le Chili corrige de -10.57%, le Brésil est à -3.33%, le Mexique est quasi stable à -0.41%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures est en retrait de -6.03%, la dette émergente en devises locales est à -3,87%, la dette corporate est à -3.83%. L'indice JP Morgan des devises émergentes cède -2.35%.

Le fonds affiche une performance supérieure à son indice de référence. La contribution négative de la surexposition à la Chine est plus que compensé par la surexposition sur l'Amérique Latine. L'effet sélection est par ailleurs positif sur la plupart des sous-jacents sélectionnés. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur la période.

Octobre 2022

A contre-courant des marchés développés, les marchés émergents ne rebondissent pas sur octobre et cèdent de nouveau du terrain. En effet, en Chine, à l'issue du 20ème congrès du parti communiste, Xi Jinping renforce son pouvoir et l'aspect autoritaire du régime inquiète. La politique économique du pays favorisera dans les prochaines années la sécurité sanitaire et l'indépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur, cela au détriment de la croissance. Le message a été fraîchement accueilli par les investisseurs. Les élections au Brésil, malgré un résultat serré laissant planer le doute sur une transition sans accros, sont perçues de manière positive.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en retrait de -3.10% en usd sur le mois d'octobre. L'Asie émergente cède -5.86%, pénalisée par la Chine -16.81%. Taïwan est à -5.12% tandis que l'Inde progresse de +2.57% et la Corée du Sud rebondi de +8.34%. La zone EMEA progresse de +4.31%. L'Afrique du Sud est à +3.00%, L'Arabie Saoudite +3.12%, la Pologne +16.02% et la Turquie +23.03%. L'Amérique Latine surperforme nettement avec +9.66%. Le Chili progresse de +2.63%, le Brésil +8.62% et le Mexique +13.85%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures est quasi stable à +0.08%, la dette émergente en devises locales est en repli de -1.42%, la dette corporate sous-performe avec -2.05%. L'indice JP Morgan des devises émergentes cède -0.38%.

Le fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence. La surexposition à la Chine coute logiquement sur le mois. L'effet sélection est par ailleurs négatif sur la plupart des sous-jacents sélectionnés. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur la période.

Novembre 2022

Après plusieurs mois de pertes, novembre a été un mois très solide pour les marchés, avec des gains généralisés sur les actions, le crédit, les obligations souveraines et les matières premières. Les marchés émergents ont pleinement bénéficié de ce regain d'intérêt pour les actifs risqués, portés par la tonalité moins rigide des autorités chinoises vis-à-vis des mesures anti-covid et par la dépréciation du dollar américain qui a connu son pire mois depuis plus d'une décennie.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en fort rebond de 14.83% en usd sur le mois de novembre. L'Asie émergente affiche une performance de +18.71%, porté par la Chine +29.71%. Taïwan est à +22.21%, l'Inde +5.19%, la Corée du Sud +1.00%. La zone EMEA progresse de +4.65%. La Turquie est à +22.52%, l'Afrique du Sud +19.59% tandis que l'Arabie Saoudite cède -7.18%. L'Amérique Latine sous-performe avec une hausse limitée à +0.48%. Le Chili est à +6.11%, le Mexique +6.00% alors que le Brésil cède -2.90%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures est en très nette progression avec +6.95%, la dette émergente en devises locales est à +3.81%, la dette corporate est à +5.29%.

Le fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence. La sélection sur les fonds Asie et Chine domestique contribue négativement. Nous n'avons pas effectué de mouvements significatifs sur la période.

Décembre 2022

Les chiffres économiques publiés au cours du mois de décembre, ont été dans l'ensemble légèrement en dessous des anticipations. Le ralentissement de l'inflation est encore insuffisant pour les principales banques centrales, et notamment pour la FED. Le gouvernement chinois a opéré ces dernières semaines un changement majeur dans sa gestion de la pandémie de Covid-19, en continuant d'assouplir ses mesures qui visaient à déjouer la propagation du virus et une réouverture progressive de son économie

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en repli de -1.41% en usd sur le mois de décembre. L'Asie émergente affiche une performance négative de -0.82%, malgré la belle performance de la Chine +5.20%. L'Inde, Taïwan et la Corée du Sud affichent des performances très proches les unes des autres avec respectivement -5.48%, -5.46% et -5.15%. La zone EMEA cède -3.08%. La Turquie est à +8.04%, l'Arabie Saoudite à -3.33% et l'Afrique du Sud à -3.94%. L'Amérique Latine sous-performe avec une baisse de -4.04%. Le Mexique est à -6.80%, le Brésil à -2.96% et le Chili -2.50%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises dures est en légère progression de 0.38%, la dette

corporate est à +1.54% et la dette émergente en devises locales est à +2.60%. L'indice JP Morgan des devises émergentes est quasi stable à -0.05%.

Le fonds affiche une performance supérieure à son indice de référence. L'effet sélection est positif avec des surperformances enregistrées sur la quasi-totalité des sous-jacents sélectionnés. En allocation la surexposition Chine contribue également positivement. Nous n'avons pas effectué de mouvements significatifs sur la période.

Janvier 2023

Le mois de janvier aura été marqué par un contexte plus propice à la bonne performance des classes d'actifs risquées. En effet, du côté des banquiers centraux ce sont les communications de présidents de banquiers régionaux qui plaident pour une pause nécessaire de la politique monétaire de la FED qui initient le mois. Parmi les autres nouvelles : la publication d'un PIB chinois plus élevé qu'attendu porté par l'estimation de l'abandon des mesures de restriction COVID. Enfin, le FMI annonce à la fois que la croissance devrait être meilleure qu'attendu initialement (ce dernier relevant à +2.9% ses prévisions vs +2.7 en octobre dernier) mais également une prévision d'inflation réduite de 8.8% à 6.6% en 2023 et +4.3% en 2024.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en progression de +7.90% en usd sur le mois de janvier. L'Amérique Latine surperforme avec +9.87%. Le Mexique est à +17.02%, le Chili +10.43% et le Brésil +6.94%. L'Asie émergente affiche une performance de +8.63%. Taiwan est à +12.67%, la Corée du Sud est à +12.38% et la Chine +11.78%. L'Inde est quant à elle en repli de -2.99%. La zone EMEA ferme la marche avec une hausse de « seulement » 2.29%. L'Afrique du Sud est à +4.68%, l'Arabie Saoudite à +2.18% tandis que la Turquie cède -8.17%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises locales surperforme avec une progression de +3.68% suivie par la dette émergente en devises dures +3.11% et enfin la dette corporate avec +3.04%. L'indice JP Morgan des devises émergentes s'apprécie de 2.30%.

Notre fonds affiche une performance supérieure à son indice de référence. L'effet sélection est positif avec des surperformances enregistrées sur la quasi-totalité des sous-jacents sélectionnés. En allocation la surexposition Chine contribue également positivement. Nous n'avons pas effectué de mouvements significatifs sur la période.

Février 2023

Le mois de février est marqué par une légère amélioration des perspectives économiques à l'échelle globale sur fond de tensions géopolitiques. Sur le plan géopolitique, on note un durcissement du conflit en Ukraine et un accroissement des tensions entre les US et la Chine qui s'est traduit par la destruction par l'armée US du ballon espion Chinois qui survolait des sites sensibles dans le Montana. Sur le plan économique, le FMI a relevé pour la première fois depuis 2021 ses prévisions de croissance mondiale 2023 de +2.7% à +2.9% et prévoit un taux de croissance de +5.2% pour l'économie Chinoise. Dans les grandes économies, l'inflation headline continue de décroître même si l'inflation core semble plus persistante. Dans la zone Euro par exemple, la dernière publication de l'inflation core est ressortie à +5.6% contre +5.3% attendu. Ainsi, la FED et la BCE ont relevé leurs taux directeurs respectivement de +25bps et +50bps.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en baisse de -6.48% en usd sur le mois de février. La zone EMEA surperforme en « limitant » la baisse à -4.26%. L'Afrique du Sud cède -8.05% et l'Arabie Saoudite est à -7.35%, la Turquie affiche une hausse +5.76%. L'Amérique Latine est en baisse de -6.20%. Le Brésil est à -9.21%, le Chili est à -4.07%, tandis que le Mexique est quasiment stable à -0.20%. L'Asie émergente ferme la marche avec -6.87%. La Chine sous-performe avec -10.38%, la Corée du Sud est à -7.00% et l'Inde est à -4.57%. Taiwan résiste mieux avec un repli de -1.13%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises locales surperforme avec une progression de +1.19% suivie par la dette émergente corporate +1.04%, enfin la dette émergente en devises dures sous-performe avec un léger retrait de -0.08%. L'indice JP Morgan des devises émergentes s'apprécie de 0.87%.

Notre fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence. L'effet sélection est positif mais la position longue en futures msci emerging market s'avère couteuse sur le mois. Nous n'avons pas effectué de mouvements significatifs sur la période.

Mars 2023

Le cycle de resserrement monétaire se poursuit dans les pays développés, la BCE augmentant ses taux de 50bps et la FED de 25 bps. Les messages des deux institutions apparaissent cependant plus mesurés, la BCE révisant en baisse ses prévisions d'inflation et plusieurs officiels de la FED laissant entendre que le cycle de hausse des taux touchait à sa fin. En Chine, l'économie poursuit sa reprise avec une hausse de la production industrielle. Il est par ailleurs à noter que le stress bancaire ayant agité l'Europe et les Etats-Unis ne s'est pas propagé à la sphère émergente.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets est en progression de +3.03% usd sur le mois de mars. La zone Asie surperforme avec une hausse de 3.60% portée par la Chine +4.52% et la Corée du Sud +4.84%. Taiwan est à + 3.01% tandis que l'Inde est en hausse modeste de 1.16%. La zone EMEA progresse de 1.02%. L'Arabie Saoudite rebondi de +5.72%, l'Afrique du Sud est à +3.29% tandis que la Turquie cède 6.72%. L'Amérique du Sud enfin ne progresse que de 0.84% Le Mexique surperforme avec +3.04% tandis que le Brésil stagne -0.27% et le Chili cède -0.66%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises locales surperforme avec une progression de +2.79% suivie par la dette

émergente en devises dures +1.40%, enfin la dette émergente corporate sous-performe avec une progression de 0.90%. L'indice JP Morgan des devises émergentes s'apprécie de 1.16%.

Notre fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence. L'effet sélection est négatif avec des sous-performances enregistrées sur de nombreux supports de gestion active. La surexposition sur les actions Chinoises A et sur l'Amérique Latine contribuent négativement. La position longue en futures msci emerging markets permet d'accroître la participation à la hausse de notre fonds, sans toutefois lui permettre d'atteindre l'indice de référence. Nous avons soldé une position résiduelle sur un support EMEA.

Avril 2023

Avril a été un mois assez calme sur les marchés financiers après les turbulences de mars. Ce fut le mois le moins volatil depuis la pandémie, de nombreuses mesures de volatilité ont reculé, y compris l'indice MOVE de la volatilité des emprunts d'état américain et l'indice VIX a clôturé à 15,78 points à la fin du mois, soit son plus bas niveau de clôture depuis novembre 2021. D'autres signes de stress se sont également atténués et l'indice des conditions financières aux États-Unis a continué de devenir plus accommodant. La sphère émergente a cependant été affectée par un regain de tensions géopolitique entre la Chine et les Etats-Unis. Les données économiques chinoises ont par ailleurs semblé confirmer le redressement de l'économie du pays mais sans entrainer de réel engouement de la part des investisseurs. Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets cède -1.13% en usd sur le mois d'avril. La zone Asie surperforme avec une hausse de 3.60% portée par la Chine +4.52% et la Corée du Sud +4.84%. Taiwan est à + 3.01% tandis que l'Inde est en hausse modeste de 1.16%. La zone EMEA surperforme avec une progression de 3.99%. L'Arabie Saoudite est en hausse de 6.02%, les Emirats Arabes Unis +8.44%, l'Afrique du Sud +0.90% alors que la Turquie cède 5.14%. L'Amérique Latine progresse de +2.69%. Le Brésil surperforme avec +3.40%, le Mexique est à +2.55% alors que le Chili est en repli de -2.12%. L'Asie sous-performe avec un repli de 2.36%, pénalisée par la Chine avec -5.16%. Taïwan est à -4.25%. La Corée du Sud limite sa baisse à -0.93% tandis que l'Inde progresse de +4.17%.

Sur le front obligataire, la dette émergente en devises locales sous-performe avec une progression de +0.42%. La dette émergente en devises dures est à +0.46%. Quant à la dette émergente corporate sa performance atteint +0.96%. L'indice JP Morgan des devises émergentes se déprécie de 0,65%.

Notre fonds affiche une performance inférieure à son indice de référence. L'effet sélection est négatif avec des sous-performances enregistrées sur de nombreux supports de gestion active. La surexposition sur les actions Chinoises contribue également négativement et n'est pas totalement compensée par la surexposition à l'Amérique Latine. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur le mois.

Mai 2023

Les banquiers centraux continuent d'occuper le devant de la scène en maintenant un ton volontariste quant à la lutte contre l'inflation. La FED a ainsi augmenté ses taux de 25 points de base le 3 mai. Si l'institution reconnaît la possibilité d'une récession elle garde pour scénario central une croissance modeste. Une pause est néanmoins envisagée sur juin. Les chiffres d'activité publiés en Chine sont par ailleurs venus interroger les investisseurs quant à la vigueur de la reprise économique dans ce pays.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets cède -1.68% en usd sur le mois de mai. La zone Amérique Latine surperforme avec une baisse de 0.85%. Le Chili et le Mexique sont en baisse respectives de 3.29 et 2.56% tandis que le Brésil progresse de 0.65%. La zone Asie est en retrait de 1.5%, plombée par la Chine en chute de 8.43% alors que l'Inde, la Corée du Sud et Taïwan progressent de 2.91%, 4.80% et 7.34%. La zone EMEA sous-performe nettement avec une baisse de 5.94% due à la correction de l'Afrique du Sud -13.97%. Les Emirats Arabes Unis cèdent 3.75% et l'Arabie Saoudite est en repli de 3.03%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises locales sous-performe avec une baisse de 1.57%. La dette émergente en devises dures est à -0.78%. Quant à la dette émergente corporate sa performance est de -0.72%. L'indice JP Morgan des devises émergentes se déprécie de 2.05%.

Notre fonds affiche une performance nettement inférieure à son indice de référence. L'effet sélection est négatif, l'ensemble des sous-jacents affichant des performances inférieures à leurs indices respectifs à l'exception de notre support investi sur l'Amérique Latine. La surexposition à la Chine est particulièrement couteuse sur le mois. Nous avons maintenu nos expositions au cours de ce mois compliqué.

Juin 2023

Si l'actualité s'est montrée chargée sur le front des banques centrales dans les pays développés avec des hausses de taux surprises en Australie et au Canada et la poursuite du resserrement au Royaume Unie et en zone Euro, les principales banques centrales des pays émergents comme le Brésil ou l'Inde n'ont pas modifié leurs taux directeurs. La PBOC a quant à elle procédé à une baisse de 10 pbb, insuffisante cependant pour convaincre les investisseurs qui restent préoccupés par le rythme de la reprise économique dans le pays.

Dans ce contexte, l'indice MSCI Emerging Markets progresse de 3.80% en usd sur le mois de juin. L'Amérique Latine surperforme avec une hausse de 12.01% portée par le Brésil +15.97%. Le Chili est à +8.07% et le Mexique à +5.66%. La zone EMEA progresse de 5.03% tirée par l'Afrique du Sud +9.84%. L'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis affichent

respectivement +3.40% et +2.64%. L'Asie ferme la marche avec une hausse de 2.71%. L'Inde surperforme avec +4.70% suivie par la Chine +3.97%, Taiwan +1.69% et la Corée du Sud +0.58%. Sur le front obligataire, la dette émergente en devises locales sous-performe avec une hausse de 0.85%. La dette émergence corporate est à +0.98% tandis que la dette émergente en devises dures surperforme nettement à +2.19%. L'indice JP Morgan des devises émergentes se déprécie de 1.08%.

Notre fonds affiche une performance supérieure à son indice de référence. L'effet sélection est positif avec des surperformances enregistrées sur la plupart des sous-jacents globaux et plus particulièrement sur nos deux sous-jacents Asie. Côté allocation la surexposition Chine coûte mais est compensée par la surexposition sur l'Amérique Latine. Enfin la position longue en futures msci emerging markets contribue positivement. Nous n'avons pas effectué de mouvements sur le mois.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AM IS M EM M UEC	10 448 638,16	2 521 946,66
AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS EQUITY FOCUS I USD C	4 264 078,19	2 788 244,15
GROUPAMA TRESORERIE I	3 016 278,92	3 016 791,64
AMUNDI INDEX EQY EMG MKT IU C	1 470 824,19	
FIDELITY EMERGING EUROPE MIDDLE EAST AND AFRICA Y C.		1 308 309,92
iShares MSCI Saudi Arabia Capped UCITS ETF USD (Acc)	1 306 558,12	
Schroder International Selection Fund Emerging Asia C Accumu	275 809,83	587 198,85
JPM EMER.MKTS OPP.CL.C C.3DEC	464 996,51	
ISHARES MSCI CHINA USD ACC	370 430,59	
VONTOBEL-SUST EMERG MKT-I	153 877,33	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 5 030 659,95

- o Change à terme :
- o Future : 5 030 659,95
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas de titres gérés par le groupe GROUPAMA et ses filiales.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 6 :

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à indicateur de référence, indicateur de marché.

Prise en compte des risques de durabilité

« Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- o De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management

- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022	28 345 537 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>	<i>8 036 665 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3^e tiers)</i>	<i>181 337 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2^e tiers)</i>	<i>124 812 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1^{er} tiers)</i>	<i>85 814 euros</i>

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i>	<i>8 904 747 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 469 784 euros</i>

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 11 octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte
Virginie GAITTE

Jean-Marc LECAT
Jean-Marc LECAT

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/06/2023 en EUR

ACTIF

	30/06/2023	30/06/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	69 844 761,75	61 735 907,71
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	69 751 498,69	61 726 270,71
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	69 751 498,69	61 726 270,71
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	93 263,06	9 637,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	93 263,06	9 637,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	193 098,61	333 610,77
Opérations de change à terme de devises		
Autres	193 098,61	333 610,77
COMPTES FINANCIERS	1 388 208,78	2 590 512,79
Liquidités	1 388 208,78	2 590 512,79
TOTAL DE L'ACTIF	71 426 069,14	64 660 031,27

PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	73 038 205,92	64 414 777,95
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	72 295,99	70 824,54
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 240 931,10	81 617,50
Résultat de l'exercice (a,b)	-630 274,53	-674 264,29
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	71 239 296,28	63 892 955,70
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	93 263,06	9 637,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	93 263,06	9 637,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	93 263,06	9 637,00
Autres opérations		
DETTES	93 244,66	738 478,31
Opérations de change à terme de devises		
Autres	93 244,66	738 478,31
COMPTES FINANCIERS	265,14	18 960,26
Concours bancaires courants	265,14	18 960,26
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	71 426 069,14	64 660 031,27

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
MME MSCI EMER 0922		4 795 542,59
MME MSCI EMER 0923	5 030 659,95	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	31 884,04	167,61
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	31 884,04	167,61
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	988,09	5 384,75
Autres charges financières		
TOTAL (2)	988,09	5 384,75
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	30 895,95	-5 217,14
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	605 848,81	609 874,87
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-574 952,86	-615 092,01
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-55 321,67	-59 172,28
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-630 274,53	-674 264,29

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger :

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :
=> Dernier cours du jour de valorisation.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Titres et actions d'OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont valorisés suivant les règles suivantes :

- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant celui des émissions des titres équivalents majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Opérations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisés à leur valeur de marché.

Opérations à terme ferme et conditionnel

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Prises en pension
Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.
- Mises en pension
La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.
- Prêts de titres
La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- Pour les contrats à terme ferme au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnel en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps
 - Swap de taux adossés ou non adossés
Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.
 - Autres Swaps
Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPCVM a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour les frais courants effectivement facturés effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'investisseur (DICI).

Part R

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1% TTC
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,10% TTC
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC de la surperformance pour la performance réalisée au-delà de celle de l'indice MSCI Emerging Markets Clôture €, dividendes nets réinvestis **
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC ***

***Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Part I:

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1,10% TTC
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,10% TTC
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC de la surperformance pour la performance réalisée au-delà de celle de l'indice MSCI Emerging Markets Clôture €, dividendes nets réinvestis **
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC ***

***Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Part N

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1,40 % TTC
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,10 % TTC
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC de la surperformance pour la performance réalisée au-delà de celle de l'indice MSCI Emerging Markets Clôture €, dividendes nets réinvestis **
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC ***

***Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Part G

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,90% TTC
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,10 % TTC
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC de la surperformance pour la performance réalisée au-delà de celle de l'indice MSCI Emerging Markets Clôture €, dividendes nets réinvestis **
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC ***

***Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Part O

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,10% TTC
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 1,10% TTC
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC de la surperformance pour la performance réalisée au-delà de celle de l'indice MSCI Emerging Markets Clôture €, dividendes nets réinvestis **
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC ***

***Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

(*) Le gérant se réserve la possibilité d'investir dans des OPC pouvant présenter une commission de surperformance maximum de 20% TTC de la performance au-delà de leur indicateur de référence.

(**) Le supplément de performance représente la différence entre l'actif net du FCP hors provision de frais de gestion variables et la valeur d'un investissement ayant réalisé une performance annualisée de l'indice MSCI Emerging Markets Clôture € (dividendes nets réinvestis) sur la période de calcul. Cet investissement est réajusté des montants souscrits et du nombre de parts rachetées dans le FCP.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à une performance annualisée de l'indice MSCI Emerging Markets Index (dividendes nets réinvestis) sur la période de calcul, la provision pour frais de gestion variables est réajustée par le biais d'une reprise sur provision plafonnée à hauteur de la dotation existante.

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion selon le principe de cristallisation.

La totalité de la commission de performance est versée à la société de gestion à la clôture de l'exercice.

Ces frais (part fixe + éventuellement part variable) sont provisionnés à chaque établissement de la valeur liquidative. L'éventuel premier prélèvement de la commission de surperformance interviendra le 30 juin 2017 pour les catégories de parts O et le 30 juin 2019 pour les catégories de parts R.

Le détail de la méthode de calcul des frais de gestion variables est disponible auprès de Groupama Asset Management.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	63 892 955,70	75 823 960,74
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	30 492 745,72	34 546 517,69
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-18 814 769,73	-29 591 175,03
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	36 097,04	2 308 455,78
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 464 542,66	-1 791 334,72
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	360 598,15	127 764,54
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-395 736,31	-1 349 951,70
Frais de transactions	-7 371,01	-8 192,81
Différences de change	-3 296 339,23	8 021 289,85
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 094 237,53	-23 588 820,72
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-8 018 222,05	-9 112 459,58
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	9 112 459,58	-14 476 361,14
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-83 626,06	9 534,09
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-93 263,06	-9 637,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	9 637,00	19 171,09
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-574 952,86	-615 092,01
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	71 239 296,28	63 892 955,70

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	5 030 659,95	7,06
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	5 030 659,95	7,06

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 388 208,78	1,95
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							265,14	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 388 208,78	1,95								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	265,14									
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	67 569 620,89	94,85						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	144 841,43	0,20						
Comptes financiers	293 534,29	0,41	35 806,84	0,05				
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	5 030 659,95	7,06						

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	45 099,21
	Rétrocession de frais de gestion	2 937,97
	Dépôts de garantie en espèces	144 841,43
	Autres créances	220,00
TOTAL DES CRÉANCES		193 098,61
DETTES		
	Rachats à payer	38 662,67
	Frais de gestion fixe	54 443,15
	Frais de gestion variable	138,84
TOTAL DES DETTES		93 244,66
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		99 853,95

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	933,0000	
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I		
Parts souscrites durant l'exercice	6 914,015000	30 248 328,65
Parts rachetées durant l'exercice	-4 319,595000	-18 584 570,31
Solde net des souscriptions/rachats	2 594,420000	11 663 758,34
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	16 255,756000	
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N		
Parts souscrites durant l'exercice	331,904000	244 417,07
Parts rachetées durant l'exercice	-321,784000	-230 199,42
Solde net des souscriptions/rachats	10,120000	14 217,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	868,368000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	7 010,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	231,75
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	603 545,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,93
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	138,82
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	12 700,16
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	8 217,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,24
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	0,02
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	131,56

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-630 274,53	-674 264,29
Résultat avant acompte(s)		
Total	-630 274,53	-674 264,29

	30/06/2023	30/06/2022
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-6 253,09	-8 246,24
Total	-6 253,09	-8 246,24

	30/06/2023	30/06/2022
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-616 499,84	-656 738,14
Total	-616 499,84	-656 738,14

	30/06/2023	30/06/2022
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-7 521,60	-9 279,91
Total	-7 521,60	-9 279,91

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	72 295,99	70 824,54
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 240 931,10	81 617,50
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-1 168 635,11	152 442,04

	30/06/2023	30/06/2022
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G		
Affectation		
Distribution	52 481,35	
Plus et moins-values nettes non distribuées		72 295,99
Capitalisation		
Total	52 481,35	72 295,99
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	933,0000	933,0000
Distribution unitaire	56,25	0,00

	30/06/2023	30/06/2022
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 210 222,74	79 269,15
Total	-1 210 222,74	79 269,15

	30/06/2023	30/06/2022
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-10 893,72	876,90
Total	-10 893,72	876,90

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
Actif net Global en EUR	31 912 378,87	38 363 931,68	75 823 960,74	63 892 955,70	71 239 296,28
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G en EUR					
Actif net	2 793 517,56	2 784 796,12	3 715 644,86	1 207 409,57	1 140 276,14
Nombre de titres	2 249,0000	2 249,0000	2 249,0000	933,0000	933,0000
Valeur liquidative unitaire	1 242,11	1 238,23	1 652,13	1 294,11	1 222,16
+/- values nettes unitaire non distribuées		27,04	75,91	77,48	56,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,21				
Capitalisation unitaire sur résultat	-4,77	-12,85	-8,98	-8,83	-6,70
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I en EUR					
Actif net	28 443 497,63	34 974 024,87	71 257 162,16	62 028 377,20	69 475 066,80
Nombre de titres	6 463,881000	7 994,060000	12 252,508000	13 661,336000	16 255,756000
Valeur liquidative unitaire	4 400,37	4 375,00	5 815,72	4 540,43	4 273,87
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,29	95,73	172,35	5,80	-74,44
Capitalisation unitaire sur résultat	-29,66	-57,03	-51,72	-48,07	-37,92
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N en EUR					
Actif net	675 363,68	605 110,69	851 153,72	657 168,93	623 953,34
Nombre de titres	902,620000	815,443000	865,152000	858,248000	868,368000
Valeur liquidative unitaire	748,22	742,06	983,81	765,70	718,53
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,72	16,26	29,18	1,02	-12,54
Capitalisation unitaire sur résultat	-7,19	-11,52	-11,12	-10,81	-8,66

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
ISHARES MSCI CHINA A UCITS	USD	122 020	498 045,15	0,70
TOTAL ALLEMAGNE			498 045,15	0,70
IRLANDE				
ISHARES MSCI CHINA USD ACC	USD	95 000	366 294,23	0,51
iShares MSCI Saudi Arabia Capped UCITS ETF USD (Acc)	USD	315 000	1 772 113,20	2,49
TOTAL IRLANDE			2 138 407,43	3,00
LUXEMBOURG				
AIS MSCI EM LA UEC	EUR	119 000	1 819 057,80	2,56
Allianz Global Investors Fund SICAV - Allianz China A-Shares	USD	4 137	4 208 895,07	5,91
AM IS M EM M UEC	USD	1 781 785	7 826 298,72	10,98
AM IS M SEMA UEC	USD	56 110	1 781 906,51	2,50
AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS EQUITY FOCUS I USD C	USD	6 984	8 418 696,68	11,82
AMUNDI INDEX EQY EMG MKT IU C	USD	3 713	4 122 893,42	5,79
JPM EMER.MKTS OPP.CL.C C.3DEC	USD	12 534	4 713 059,73	6,62
JPM FDS LAT.AMER.EQUI.C C.3DEC	USD	172 976	5 880 549,81	8,25
LYXOR MSCI KOREA-C-EUR	EUR	6 000	362 820,00	0,51
MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS ASIA OPPORTUNITY Z	USD	127 633	5 648 140,46	7,93
Schroder International Selection Fund Emerging Asia C Accumu	USD	216 169,17	10 393 160,07	14,59
VONTOBEL-SUST EMERG MKT-I	USD	38 773,556	5 372 856,28	7,54
WELLINGTON EM MKTS RESEARCH EQT FD-S CAP	USD	460 687,226	5 285 361,93	7,41
XTRACKERS MSCI CHINA UCITS ETF IC	USD	100 850	1 281 349,63	1,80
TOTAL LUXEMBOURG			67 115 046,11	94,21
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			69 751 498,69	97,91
TOTAL Organismes de placement collectif			69 751 498,69	97,91
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
MME MSCI EMER 0923	USD	110	-93 263,06	-0,13
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-93 263,06	-0,13
TOTAL Engagements à terme fermes			-93 263,06	-0,13
TOTAL Instrument financier à terme			-93 263,06	-0,13
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	USD	101 750	93 263,06	0,13
TOTAL Appel de marge			93 263,06	0,13
Créances			193 098,61	0,27
Dettes			-93 244,66	-0,13
Comptes financiers			1 387 943,64	1,95
Actif net			71 239 296,28	100,00

Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G	EUR	933,0000	1 222,16	
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES I	EUR	16 255,756000	4 273,87	
Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES N	EUR	868,368000	718,53	

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	52 481,25	EUR	56,25	EUR
TOTAL	52 481,25	EUR	56,25	EUR

7. ANNEXE(S)

GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES - I

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES - I	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010636720	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à offrir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays émergents.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	2 255,73 €	1 857,72 €
	Rendement annuel moyen	-77,44 %	-28,58 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 209,97 €	7 545,36 €
	Rendement annuel moyen	-27,90 %	-5,48 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 157,24 €	12 161,42 €
	Rendement annuel moyen	1,57 %	3,99 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	14 915,22 €	17 583,54 €
	Rendement annuel moyen	49,15 %	11,95 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes. Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	464,35 €	299,83 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,70 %	2,61 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,88 % de la valeur de votre investissement par an.	188,3 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,06 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	6,1 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 5 ans
----------------------------------	--------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010636720/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010636720/publication>.

GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES - N

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES - N	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010636704	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à offrir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays émergents.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	2 255,22 €	1 857,39 €
	Rendement annuel moyen	-77,45 %	-28,59 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 187,85 €	7 522,3 €
	Rendement annuel moyen	-28,12 %	-5,54 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 126,39 €	11 979,47 €
	Rendement annuel moyen	1,26 %	3,68 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	14 870,44 €	17 322,12 €
	Rendement annuel moyen	48,70 %	11,61 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes. Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	493,72 €	335,35 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	5,00 %	2,92 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	2,19 % de la valeur de votre investissement par an.	219,3 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	5,3 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 5 ans
----------------------------------	--------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010636704/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010636704/publication>.

GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES - O

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES - O	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0012881662	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à offrir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays émergents.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Dédié au Groupe GROUPAMA

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	2 133,62 €	1 734,6 €
	Rendement annuel moyen	-78,66 %	-29,56 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 210,14 €	7 550,78 €
	Rendement annuel moyen	-27,90 %	-5,46 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 206,69 €	13 106,75 €
	Rendement annuel moyen	2,07 %	5,56 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	15 043,54 €	18 996,4 €
	Rendement annuel moyen	50,44 %	13,69 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes. Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	424,36 €	113,06 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,25 %	1,13 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,01 % de la valeur de votre investissement par an.	101,3 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,09 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	9,06 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 5 ans
----------------------------------	--------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012881662/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012881662/publication>.

GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES - R

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA FP ACTIONS EMERGENTES - R	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013276847	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à offrir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, MSCI Emerging Markets clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Le produit est un FCP de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays émergents.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Distributeurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	2 256,12 €	1 857,98 €
	Rendement annuel moyen	-77,44 %	-28,58 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 226,79 €	7 562,88 €
	Rendement annuel moyen	-27,73 %	-5,43 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 180,68 €	12 301,18 €
	Rendement annuel moyen	1,81 %	4,23 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	14 949,26 €	17 784,34 €
	Rendement annuel moyen	49,49 %	12,20 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes. Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	439,71 €	269,28 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,44 %	2,36 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,68 % de la valeur de votre investissement par an.	168 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,09 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	9,06 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 5 ans
----------------------------------	--------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013276847/publication>. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013276847/publication>.